

Certification «Les Fleurons du Québec»

Waterloo, le 16 novembre 2018 — Le jeudi 15 novembre en soirée, à Drummondville, la Corporation des Fleurons du Québec dévoilait la classification horticole des 116 municipalités qui ont été évaluées en 2018 lors d'un gala reconnaissance. La ville de Waterloo est extrêmement fière de constater que les efforts et les budgets alloués à l'embellissement de la ville ont été soulignés. Waterloo fait partie des 24 villes parmi les 116 évaluées qui ont amélioré leur classement. La ville peut maintenant se targuer d'avoir la mention «excellent» et une **note de quatre fleurons sur cinq**. La mention «excellent» est attribuée lorsqu'il y a un «Embellissement horticole remarquable dans la majorité des domaines.¹».

Depuis, 2009, la Ville n'avait pas renouvelé son adhésion auprès de la Corporation des Fleurons du Québec, mais a continué à bonifier et à mettre en valeur les aménagements paysagers sur son territoire (parcs, bâtisses municipales, espaces publics, entrées de ville, etc). La dernière certification reçue en 2006 donnait une note de trois fleurons sur cinq à Waterloo. À la fin du printemps 2018, le conseil de ville a mandaté Mme Jessica McMaster, coordonnatrice au développement commercial et touristique et directrice de Tourisme Waterloo ainsi que M. Mathieu St-François, directeur du service des loisirs, de la culture, de la vie communautaire et des communications afin de piloter le dossier de candidature. Un travail collectif s'en est suivi puisque des employés du service d'urbanisme et du service des travaux publics ont aussi été mis à contribution pour répertorier et noter tous les emplacements qui sont mis en valeur, mais aussi tous les ajouts faits depuis la dernière certification.

«Nos employés municipaux, en peu de temps, ont réussi un tour de force en remplissant le formulaire de candidature très exhaustif. Je suis fier du travail accompli par ces derniers, mais davantage fier de la collaboration de plusieurs services et plusieurs employés municipaux. Le travail fait par les institutions, les commerces, les industries, les citoyens et les initiatives communautaires sont au cœur de cette certification. Il s'agit d'un travail d'équipe, d'une collectivité qui démontre sans équivoque que le travail d'équipe peut mener à de grandes réalisations.» — M. Jean-Marie Lachapelle, maire.

La ville de Waterloo ne fait pas cavalier seul pour cette certification. Les critères d'évaluation des Fleurons du Québec comprennent le domaine municipal (360 points) et également le domaine industriel et commercial (140 points), le domaine institutionnel (170 points), le domaine résidentiel (200 points) et les initiatives communautaires et de développement durable (180 points). Le résultat de quatre fleurons est donc attribuable aux efforts faits par toute la communauté waterlooise et nous en sommes fiers.

-30-

Source et information

Mathieu St-François
Directeur du service des loisirs, de la culture,
de la vie communautaire et des communications
Ville de Waterloo
450 539-2282 poste 231
m.stfrancois@ville.waterloo.qc.ca

¹ Site Internet des Fleurons du Québec : <https://www.fleuronsduquebec.com/municipalites/>